

COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2016

Sous la présidence de M. Cédric PAYNON, Maire

Présents : FOUSSE Louis, BONNET François, COUILLAULT Béatrice,
EL MOUAFAK Nadia, EVEN Christine, GERARDY Pierre-Paul,
GUIRKINGER Sandra, LECOMTE Michel, TRONCA Nadine,
WIBRATTE Olivier, ZEIMETH Fernand

Excusés avec Procurations :

LAUER Chantal donne procuration à Nadine TRONCA
ROCK Nicolas donne procuration à ZEIMETH Fernand
SADLER Jessica donne procuration à EVEN Christine

1. Lancement du marché de travaux de construction d'un parking avec enfouissement des réseaux

Le Maire propose de lancer le marché avec l'enfouissement des réseaux basse tension sur un tronçon de la route de Sierck à l'angle de la rue de l'Eglise.

Le montant global des travaux s'élève à : 141 810.79€ HT

Plan de financement prévisionnel :

| | Base | taux | montant |
|-------------------------------|---------|--------------|-----------------|
| - AMITER | 141 811 | 36% | 51 052 |
| - Amendes de police | 100 000 | 30% | 30 000 |
| - Ministère de l'intérieur | 141 811 | 1.5% | 2 207 |
| - SISCODIPE | 30 000 | 25% | 7 500 |
| - Part à charge de la Commune | 141 811 | 36% | 51 052 |
| | | TOTAL | 141 811€ |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise le Maire à lancer le marché à signer tout document relatif au marché ;**
- **Sollicite une subvention au SISCODIPE pour la partie enfouissement des réseaux basse tension sur un tronçon de la route de Sierck (à l'angle de la rue de l'Eglise) ;**
- **Approuve le descriptif des travaux ainsi que son coût ;**
- **S'engage à assurer le financement de la partie non couverte par les subventions demandées ;**
- **Dit que les crédits budgétaires seront prévus au budget primitif 2016 ;**
- **Autorise le Maire à signer tout document relatif aux demandes de subvention.**

**COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2016**

2. Lancement du marché de travaux d'accessibilité des bâtiments communaux

Après délibération, le Conseil municipal autorise le Maire à **lancer le marché des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et à signer tout document relatif à l'exécution du marché.**

3. Achat d'une cuisine pour un logement communal

Suite au départ de la locataire de l'appartement communal n° B située 63 rue des Marronniers et après délibération, le Conseil décide, à l'unanimité, **d'acheter une cuisine équipée d'occasion à 400€ (mobilier et électroménager)**. Cette cuisine sera installée par l'ouvrier communal. Ainsi les 3 logements communaux seront équipés d'une cuisine aménagée.

4. Détermination du montant du loyer du F3 n°B vacant

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité, concernant le logement communal vacant n°B :

- de fixer le montant mensuel du **loyer à : 600€**
- de fixer le montant mensuel de **l'avance pour charges à : 90€**

- Fin de la séance à 21h -

PAYNON Cédric

FOUSSE Louis

COUILLAUD Béatrice

BONNET François

EVEN Christine

EL MOUAFAK Nadia

GERARDY P.-Paul

LAUER Chantal

LECOMTE Michel

SADLER Jessica

TRONCA Nadine

WIBRATTE Olivier

ZEIMETH Fernand